

**MAIRIE d'AUSSAC VADALLE**

**TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG**

***SUIVI DE TRAVAUX***

**COMPTE-RENDU N°3**

*Du : jeudi 21 avril 2022*

Entités et adresses	Noms	Coordonnées			PRESENTS	EXCUSES	DIFFUSION	INVITES A LA PROCH.
		Tél	Fax	E-mail				
<b>Mairie de AUSSAC VADALLE</b>	M. Liot Maire	06 49 30 62 17		<a href="mailto:maire@aussac-vadalle.fr">maire@aussac-vadalle.fr</a> mairie@aussac-vadalle.fr	x		x	
<b>ADA AIGRE</b>	M. Bourut	05 16 09 56 54		<a href="mailto:sbourut@lacharente.fr">sbourut@lacharente.fr</a>	x		x	
<b>BETG</b> 16140 AIGRE	M. TYRE, MOE	05.45.23.75.97 06.89.73.45.53		betg16@orange.fr	x		x	
<b>Atelier du Sablier</b> Le Cruzeau 16 120 Châteauneuf	Mme Anaïs ESCAVI	05 45 21 85 98 06 12 84 90 78		anais.escavi@atelier-du-sablier.fr	x		x	
<b>SDEG</b>	M. Foucher	06 19 58 09 82		afoucher@sdeg16.fr	x		x	
<b>ALLEZ</b>	M. Vimpère M	06 20 75 27 57		g.vimpere@allez.fr	x		x	
<b>EUROVIA</b>	M. Gomez M Rousseau chef	06 14 69 50 36 06 14 69 50 30		<a href="mailto:nicolas.gomez-martin@eurovia.com">nicolas.gomez-martin@eurovia.com</a>	x x			x
<b>Les Jardins de l'Angoumois</b>	Ryan Cordeau	05 45 65 80 10 / 07 75 10 52 51		contact@jardins-de-angoumois.com	x			

Objet de la réunion :

Réunions chantier du 21 04 2022

Remarque particulière

Le présent compte-rendu de chantier est transmis par messagerie électronique aux intervenants ci-dessus, qui ont un délai de 5 jours ouvrés pour transmettre leurs

observations au maître d'œuvre. Faute de quoi, les mesures et décisions prises dans ledit compte-rendu sont considérées comme acceptées par les intervenants et s'imposent à eux.

## **1. AVANT PROPOS**

La commune d'Aussac Vadalle engage les travaux d'aménagement du bourg :

## **2. ATTRIBUTION DES LOTS**

Lot 1

EUROVIA

236 rue des Mesniers

16710 Saint Yrieix sur Charente

Direction Travaux : M. Gascuel

Conducteur de travaux : M. Gomez

Lot 2 Les Jardins de l'Angoumois

SAS JARDINS DE L'ANGOUMOIS

16310 MONTEMBOEUF

05 45 65 80 10

## **3. RAPPEL ADMINISTRATIF**

- Marché à procédure adaptée
- Entreprise EUROVIA notifié le 09 12 2021
- Entreprise JARDINS DE L'ANGOUMOIS notifié le 09 12 2021 (à vérifier)
- OS
  - Lot 1 : OK
  - Lot 2 : en cours

## **4. DELAIS DES TRAVAUX**

LOT 1

- Période de préparation : 01 03 2022 au 31 03 2022
- Réalisation des travaux
  - à compter du : 01 04 2022
  - Jusqu'au : 31 10 2022

⇒ L'entreprise a donné un planning (pièce annexe)

## LOT 2

- A programmer

### 5. RESEAUX EXISTANTS

DICT fait.

Marquage piquetage : fait et à maintenir tout le long du chantier

### 6. COORDINATION SPS :

Sans objet

### 7. INSTALLATION DE CHANTIER

- Base de vie : cour privé (nom : ???)

### 8. CONTRAINTE DE CHANTIER

Les entreprises titulaires du marché devront tenir compte des contraintes suivantes :

- Commerçants :
- Riverains nombreux : liaison domicile travail matin et soir
- Respect des recommandations du CCTP contre toute forme de pollution
- Respect de la sécurité des usagers et riverains
- Chantier propre, ordonné, sécurisé, sans divagation

### 9. GESTION DES DECHETS DE CHANTIER

Conformément au marché, l'entreprise assurera la gestion des déchets de chantier :

- Déchets produits par l'entreprise à gérer au quotidien par le chef de chantier : benne spécifique
- Démolition de maçonnerie, béton divers: évacuation en ISDI
- Rabotage de chaussée : évacuation en ISDI ou ré employé
- Démolition des trottoirs en béton : évacuation en ISDI

### 10. ORGANISATION DU DEBUT DU CHANTIER

- Déclaration des sous-traitants à préparer
- Le constat d'huissier : à fournir à la maîtrise d'œuvre
- L'entreprise informe les riverains par flyer des travaux.

## **11. EXPLOITATION SOUS CHANTIER**

- Arrêtés de circulation :
  - Ok avec mairie et CD16
  - OK avec DIRA (fourniture DESC)
- Déviation PI
  - En place (identique à celle établie lors des travaux de réseaux)
- déviation locale VL – commerces
  - en place
  - à ajuster selon l'évolution des équipes
- Déviation locale – transport scolaires et ligne régulière
  - Vu avec Citram Tansdel Angouleme : Mme Fort : 05 45 25 99 83
  - Vu avec Thorin pour la ligne collège

➔ lors de la pose du pluvial, les bus arrivent par la RD 15 et font demi tour sur la place de la salle des fêtes

## **12. ENCADREMENT DU CHANTIER**

Lot 1

- Conducteur : M.Gomez
- Chef de chantier : M. Rousseau

Lot 2

- A définir

## **13. POINTS VUS CE JOUR LOT 1**

- Panneau de chantier
  - BAT à priori OK
  - Pose prévue au droit de la mairie
- Phasage
  - Phase 0 : pose du pluvial 01 04 2022 au 20 04 2022
  - Phase 1 : entrée Ouest à rue Maréchalerie route de Tourriers
  - Phase 2 : rue Maréchalerie à rampe du Midi
  - Phase 3 : entrée Est

- Travaux réseau pluvial
  - Le chantier est situé au point de raccordement en amont. Restera les piquages



- Pour la rue Fraiche bise, le regard du SDEG sera avancé côté RD afin de pouvoir poser une grille à l'extrémité des caniveaux et devant la descente de dalle.



- Dès lundi, les équipes devraient basculer sur la phase 1, entrée Est.
- Vu ce jour à l'entrée Est.
  - L'écluse est décalée car M. Liot rappelle l'accès au futur chantier de la maison de retraite



- Accès riverains
    - M. Liot est favorable à une bordure AC1 généralisée
    - Adaptation si nécessaire en fonction des entrées
- Fiche technique
  - Abri bus ; à re débattre le jeudi 5 mai
  - Autres fiches : urgent de donner les FT pour commande précoce
- Rappel : Intervention d'un artisan au n°64
  - A priori OK avec Eurovia
- Local communautaire du Commerce
  - Vu avec M. Izoré
  - Prévoir de poser un regard 30x30 pour future récupération des eaux de terrasse rénovée



#### **14. POINTS VUS CE JOUR LOT 2**

Aucun

#### **15. REUNION DE CHANTIER**

Réunion de chantier le jeudi à 14h15

Prochaine réunion : jeudi 28 04 2022

**Attention M. TYRE absent**